



VOTRE BOÎTE AUX LETTRES – 28 janvier 2011

CHANGEMENT MAJEUR À LA TARIFICATION DES PRODUITS D'ASSURANCE VIE À COÛTS UNIFORMES (DE TYPE T100 ET VIE UNIVERSELLE)

Nous souhaitons vous informer de quelques changements majeurs qui viennent d'être annoncés par plusieurs assureurs concernant la tarification de certains produits d'assurance vie permanente (Vie universelle et T100). En effet, après Transamerica Vie en mai 2010 et Financière Manuvie en décembre 2010, Industrielle Alliance (28 janvier 2011), Financière Sun Life (28 janvier 2011), Canada Vie (4 février 2011), Empire Vie (11 février 2011) et Desjardins sécurité financière (avril 2011) ont annoncé qu'ils augmentaient la tarification de leurs produits d'assurance vie à coûts uniformes (entre 5% et 20% d'augmentation). La plupart de ces assureurs réduiront également le taux de rendement minimum garanti sur les placements dans les polices. Ces changements sont motivés par la faiblesse actuelle et constante des taux d'intérêt.

Cette information peut être pertinente pour les clients qui ont un objectif successoral clair et pour lesquels une stratégie de type « bon successoral » ou de rente assurance pourrait être mise en place. Il est bien certain que ces stratégies demeureront quand même pertinentes et rentables après ces changements (le résultat de nos calculs sont évidents à cet effet), mais pour ceux pour qui l'objectif est déjà clair, les prochaines semaines (avant les changements de tarifs) représenteront un bon moment pour en profiter. De même, pour les clients qui envisagent ces stratégies mais qui n'ont pas encore statué sur leur mise en place, il est possible d'entreprendre le processus de sélection immédiatement afin de s'ouvrir à l'option de conserver les bas taux actuels, quitte à changer d'avis plus tard dans le processus une fois toutes les variables analysées.

De plus, RBC Assurance a décidé de retirer l'option « coûts uniformes » pour ne proposer que le coût croissant (TRA) dans ses polices « Fonds Sécurité » qui sont principalement destinées au marché des gens fortunés. Il s'agit d'un geste très important. Nous ne croyons pas que les autres assureurs vont suivre étant donné les inconvénients importants du coût croissant. **Notez cependant que RBC Assurance offre toujours et encore l'option coût uniforme dans son autre produit « Vie universelle RBC ». Ce produit peut aussi être utilisé pour les gens fortunés.**

Quant au concept 10-8, il n'y a toujours pas de développement clair en ce qui a trait aux préoccupations de l'ARC dont nous traitons à la page 12-57 du manuel de formation. Des rumeurs font état toutefois que la préoccupation de l'Agence se situerait au niveau du caractère raisonnable du taux d'emprunt. Comme nous vous l'avons indiqué lors des cours, lorsque le concept est utilisé dans une société par actions, la déduction n'est de toute façon pas l'avantage le plus important.

Veuillez imprimer cette page, percer 3 trous et l'insérer par-dessus la page 12-7 de votre cartable du cours Assurance de personnes : concepts, mythes et prise de décision.

Éric Brassard, CA, Pl. Fin. et Martin Goulet, CA, Pl. Fin.
Brassard Goulet Yargeau, Services financiers intégrés
www.brassardgouletyargeau.com

En collaboration avec :
L'équipe du CQFF
Centre québécois de formation en fiscalité – CQFF inc.